

CONSEIL D'ECOLE

JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

13/02/2018

La séance est ouverte à 18H30.

Présents :

- Mairie : Mme Le Bronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires)
- Enseignants : Mme Allanic, Mme Delorme, Mme Lepennetier, Mme Labonne, Mme Moreau-Delattre, Mme Oton, Mme Prou, Mme Courteix, Mme Benizeau, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Herbert, M. Duvigneau, M. Gilet, Mme Simon (RASED)
- Parents d'élèves :
- Représentants de la FCPE : M. Marlet, Mme Trocherie, Mme Papin, Mme Humphries, Mme Bouclé, Mme Martin, Mme Perron
- Représentants de la NAPEE : Mme Pouilloux, Mme Gillet, Mme Chapuis, M. Bureau, Mme Orchilles, Mme Dalonneau, M. Pecqueur, M. Monrosty
- **Absents excusés** : Mme Delafont, IEN (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Jautrou, Mme Voisin

- **Présentation du RASED :**

Mme Simon, maîtresse E, présente le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Le réseau intervient sur le temps scolaire, de manière ponctuelle, pour des difficultés récurrentes face aux apprentissages. Il s'agit d'un travail en groupe de 3 ou 4 enfants. Le nombre de demandes, la taille des zones d'intervention et les priorités fixées par l'inspection ne permettent pas d'intervenir auprès de tous les enfants qui en auraient besoin.

L'année dernière, il y a eu dans l'école 65 demandes d'aide.

Mme Simon intervient le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.

Il y a également un psychologue scolaire, M. Proust, qui travaille régulièrement à l'école. Il rencontre les parents et les enfants.

M. Herbert rappelle qu'il manque un maître G (qui aide les enfants à devenir élèves) pour que le dispositif soit complet.

- **Compte rendu des réunions de délégués :**

Les premières réunions de délégués ont eu lieu en présence de Mme Le Bronec, Mme Labbé et Mme Audiger.

Il a été évoqué tous les problèmes relatifs à la cantine et aux temps périscolaires.

En réponse à plusieurs problèmes soulevés par les enfants concernant les repas, le gaspillage, les assaisonnements, il a été décidé lors de la réunion de cantine (Société 7000, mairie, parents, directeurs) que plusieurs sondages seraient effectués dans l'année, directement auprès des élèves. Il sera demandé aux délégués d'interroger les enfants de leur classe pour remplir un tableau de satisfaction.

Certains points n'ont pas été résolus. Notamment ce qui concerne l'état général et la taille des toilettes de la cantine. Elles sont en nombre insuffisantes et il y a toujours des problèmes d'odeurs bien que les canalisations aient été réparées.

Cantine et cour :

La seconde réunion de délégués a permis d'établir un nouveau règlement de cour pour les récréations. Il s'en est suivi une réunion d'harmonisation des règles avec les temps périscolaires (notamment l'utilisation du matériel). Cela donnera lieu à quelques affichages dans l'école.

- **Sécurité :**

Un PPMS a eu lieu le 15 novembre en présence de représentants de la mairie, des parents d'élèves, de la police municipale et de la gendarmerie. Le but était de tester les conditions de confinement en cas d'alerte attentat. Les enseignants et les enfants réagissent très vite et le silence règne dans toutes les classes une fois qu'ils sont mis en sécurité. Les

classes de CM1 sont particulièrement exposées car les rideaux ferment mal.

M. Gilet demande à Mme Le Bronec où en est la proposition d'achat de verrous pour toutes les portes de l'école. Réponse de Mme Le Bronec : dans un premier temps le canon des serrures va être changé afin qu'une seule clé soit suffisante pour toutes les portes. Ensuite, au budget 2018 il devrait être acté l'achat de verrous pour les 15 classes.

Il y a toujours des problèmes avec la diffusion du signal. La corne de brume ne s'entend pas très bien, la portée des talkies walkies (qui permettent de prévenir les CM2) est trop faible et ils ne peuvent pas rester en permanence allumés à moins de changer très souvent les piles. Quelques écoles sont passées aux signaux lumineux. Cela semble le meilleur système mais c'est très onéreux.

Les visiophones sont opérationnels depuis le 27 novembre. Ils sont en lien avec 3 téléphones : M. Gilet, Mme Hoffmann et au périscolaire. Il arrive que le téléphone de M. Gilet se déconnecte ; de ce fait des parents restent à la porte et sonnent en vain.

Qu'en est-il de l'accès à la garderie le matin ? Le portail est toujours grand ouvert. Réponse de Mme Le Bronec : Il y a un problème de temporisation entre la gâche et le visiophone. Il faut trouver une autre gâche électrique qui laisse plus de temps aux utilisateurs pour ouvrir la grille. La mairie a fait un investissement important mais le problème à présent est entre le fabricant et l'installateur.

L'école n'a qu'une seule télécommande pour le portail de la garderie. Une deuxième serait bien utile.

Quand les grilles de chantier seront remplacées par le grillage définitif ? Les travaux auraient dû commencer en septembre. Le retard est dû à un souci avec les commissions de sécurité. Mme Le Bronec convient que le délai est beaucoup trop long. Aucune date de fin de travaux n'est donnée.

Les néons nous lâchent les uns après les autres. Les deux derniers ont provoqué des coupures de courant. Le service technique suggère qu'ils soient tous changés pour des modèles plus récents.

- **Règlement de l'école :**

Concernant les horaires pour la rentrée prochaine, le Directeur Académique ne les a pas encore validées. Il est dans l'attente de réponses de la part des transports scolaires. Il y aura une information aux familles quant à l'organisation après la réponse officielle du DASEN.

Modifications apportées au règlement intérieur de l'école :

- La dernière phrase de l'article II.3 est déplacée dans l'article VI
- CCVI est remplacé par CCTVI (II.8)
- La fin de l'article II.10 est modifiée. « ... les portables sont interdits dans les cours de récréation » devient « ... les portables sont interdits dans l'école. »
- L'article II.8 est modifié. « Les élèves qui suivent les APC sont remis à leur famille ou au périscolaire. »

Ce règlement est affiché et sera transmis aux nouveaux arrivants.

- **Le budget de l'école :**

Le budget fournitures s'élève à 21700 €. La somme est répartie à hauteur de 50 € par enfant et 500 € pour le RASED. Le reste est utilisé pour l'achat du papier, de la pharmacie et de biens communs (matériel de sport, audiovisuel, jeux...).

Le conseil municipal des Jeunes avait voté 500 € pour l'école qui ont permis d'acheter du matériel de sport et des instruments de musique.

La NAPEE a acheté des ballons pour la cour, des cartes SD et un appareil photos.

La FCPE a organisé une vente de brioches dont les bénéfices sont utilisés pour l'école. La vente de brioches se fera peut-être à une autre date l'année prochaine pour ne pas interférer avec la vente des galettes.

L'OCCE. Trois classes sont affiliées à l'OCCE. Deux d'entre elles ont leur propre compte. La mairie verse une subvention de 3500 € pour l'OCCE dont 900 € sont alloués aux sorties avec nuitées. Le bénéfice de la fête de l'école est versé sur le compte de l'OCCE. La somme totale est partagée équitablement entre les classes.

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP. L'argent sert aux sorties scolaires et à payer l'affiliation obligatoire (près de 2000 €). Il y a donc une assurance scolaire via l'USEP. Les recettes proviennent de la subvention mairie, de la vente des photos et de diverses actions (vente de chocolats, loto...). Ces actions ont permis notamment de baisser le prix de la classe de neige de 340€/enfant à 210 €.

- **Projets de classe :**

La classe de neige des CM2. Une grande découverte pour beaucoup d'enfants. Le séjour s'est très bien passé. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliqués pour que le projet aboutisse : enseignants de CM2 ; accompagnateurs, enseignants et parents qui ont donné un coup de main pour le loto, les chocolats...

Un animateur de la RAJ, Vincent Botty est venu à l'école pour former les enseignants à l'utilisation du matériel de radio (enregistrement, montage...). Un studio complet (casques, micros, table...) a été acheté par la NAPEE. La RAJ est disposée à diffuser ce qui pourra être enregistré à l'école.

Le projet vélo. La réunion d'habilitation pour les parents accompagnateurs a eu lieu le 14/11. Il y aura trois sorties sur route : le 18/05 matin pour les CM1, et l'après-midi pour les CM2 (sur la commune d'Esvres) et le 1^{er} juin pour les CM2 au Bois des Hâtes. A partir de l'année prochaine, les accompagnateurs devront fournir une photocopie recto/verso de leur carte d'identité qui sera jointe à la demande d'habilitation.

Le 03/07 les CM1 et CM2 souhaitent organiser un duathlon, comme l'an passé, dans la piscine d'Esvres et sur le parking attenant. La mairie a donné son accord.

- **Questions diverses :**

Les enseignants souhaitent utiliser l'espace Culturel Esvrien. Mme Le Bronec est en train de finaliser les plannings. L'école y aura sa place. M. Gilet demande que l'école ait une clé des locaux.

Les représentants de parents demandent qu'un rappel soit fait auprès des enseignants afin que les horaires de sorties de classes soient mieux respectés.

Les parents demandent comment le réseau informatique fonctionne. Réponse de M. Gilet : le CARM (service informatique de l'inspection) est passé récemment et les problèmes sont résolus, sauf en CM2. La connexion n'est pas stable. Mme Labbé a pris contact avec l'installateur afin qu'il vienne vérifier le câblage du réseau.

Les enseignants souhaitent que les tables de ping-pong soient remises en état.

Mme Le Bronec demande si les travaux effectués sur le chauffage ont eu un effet dans les classes. Les enseignants ont constaté une petite amélioration quant aux températures minimums.

Mme Le Bronec rappelle l'importance de remplir les fiches navettes pour la cantine. C'est une demande qui émane notamment de Mme Delafont. M. Gilet suggère que les personnels n'hésitent pas à frapper aux portes des classes si la feuille n'a pas été remplie.

- **Dates à retenir :**

Le 24 mars : une course à la brioche est organisée par les enseignants. Une course au sein de l'école qui permet de composer des duos enfant-parent et de se retrouver ensuite autour d'un encas.

En avril, la NAPEE organisera, dans la cour de l'école, un « vide-ta-chambre ».

La NAPEE a en projet l'installation d'une benne pour déchets recyclables qui resterait en place plusieurs jours sur le parking dans l'objectif de récolter des fonds. Cette action pourrait être menée en lien avec les interventions de M. Pierrot sur le recyclage.

Bourse aux livres : le samedi 02 Juin.

Les spectacles de musique : le 14/05 pour les CM1 (20h30), le 15 mai pour les CP (18h30) et CE1 (19h30), le 17/05 pour les CE2 et CM2 (20h30). Tous les spectacles auront lieu dans la salle des fêtes.

Prochain conseil d'école : le 11 juin à 18h30.

Fête d'école le 29 juin, à 18h30.

La séance est levée à 20h15.

Ecole Joseph Bourreau

9 rue du Vallon

37320 Esvres-sur-Indre

Tel : 02-47-26-41-69

ec-joseph-bourreau-esvres@ac-orleans-tours.fr